



*Éditorial*

## Les irrécupérables

**Émilie Guitard, Igor Krtolica, Baptiste Monsaingeon et Mathilde Rossigneux-Méheust**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/traces/9805>  
ISSN : 1963-1812

**Éditeur**

ENS Éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2019  
Pagination : 7-31  
ISBN : 979-10-362-0210-0  
ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par Campus Condorcet



**Référence électronique**

Émilie Guitard, Igor Krtolica, Baptiste Monsaingeon et Mathilde Rossigneux-Méheust, « Les irrécupérables », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 37 | 2019, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 17 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/traces/9805>

---



*Tracés* est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## ÉDITORIAL

# Les irrécupérables

ÉMILIE GUITARD

IGOR KRTOLICA

BAPTISTE MONSAINGEON

MATHILDE ROSSIGNEUX-MÉHEUST

D'où peut bien venir l'idée de donner au numéro d'une revue de sciences humaines et sociales un titre aussi équivoque, voire suspect, que « Les irrécupérables » ? Trop définitif, le terme résonne comme une condamnation, une sanction, arbitraire peut-être, irrévocable sans doute. Si ce titre n'a pas manqué de susciter un certain nombre de réactions sceptiques, voire franchement critiques, il entend toutefois interroger une zone grise des sociétés contemporaines : l'existence de ce(ux) qui n'y trouve(nt) pas de place.

Que certaines choses et certaines personnes ne trouvent pas de place est, depuis deux siècles au moins, un phénomène relativement familier. Depuis « l'invention des déchets urbains » en Occident à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Barles, 2005), on assiste par exemple à l'invasion croissante de déchets matériels que nos sociétés peinent à recycler ou à éliminer. C'est entre autres autour de cet enjeu du grand débordement détritique que la question environnementale revient régulièrement dans le débat public, pour s'imposer aujourd'hui comme l'un des enjeux majeurs des relations internationales. En témoignent l'exemple récent de pays d'Asie du Sud-Est (Chine, Philippines, Malaisie, Indonésie) qui ont décidé de ne plus accueillir les déchets exportés en masse par les pays occidentaux, refusant de rester plus longtemps « la poubelle du monde ». Parallèlement, depuis l'apparition du paupérisme au début de l'ère industrielle, les pays dits *développés* produisent des masses d'individus économiquement pauvres et socialement vulnérables dont ils peinent à améliorer la condition. En 1820, dans les *Principes de la philosophie du droit*, Hegel faisait déjà remarquer que « l'importante question de savoir comment on peut remédier à la misère est devenue une question qui agite et tourmente tout particulièrement les sociétés modernes » (Hegel, 1975, § 244, Rem.). Ce problème, qualifié dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle de *question sociale*, n'a depuis cessé de hanter les sociétés occidentales contemporaines

(Donzelot, 1984 ; Castel, 1995). Cette situation de paupérisme structurel au sein des pays dits *développés* est aujourd'hui bien illustrée par la persistance de bidonvilles au sein des métropoles occidentales, y formant des « Suds intérieurs » (Deleuze et Guattari, 1980 ; Balibar, 2010a) qui manifestent la nature sisyphéenne des logiques politique, économique et sociale d'inclusion, d'insertion et d'intégration visant tant les citoyens nationaux que les populations étrangères.

On sait aujourd'hui que ces deux phénomènes, qui sont en grande partie liés à l'histoire du capitalisme industriel, ne sont pas sans rapport. Dès le début de l'ère industrielle, le rapport entre question sociale et question environnementale, et notamment le lien entre l'intensité de la discrimination sociale (économique, raciale ou sexuelle) et le degré d'exposition aux risques environnementaux, a en effet été largement documenté. Il suffit de songer à deux cas désormais classiques : au décret édicté par Napoléon en 1810, d'une part, qui autorise l'installation d'usines dangereuses toxiques à proximité des habitations citadines, le plus souvent dans des quartiers ouvriers, et ce en dépit des nombreuses « plaintes portées par différents particuliers contre les manufactures et ateliers dont l'exploitation donne lieu à des exhalaisons insalubres ou incommodes », et en priorité les émanations d'acide et de chlore (Jarrige et Le Roux, 2017) ; aux mouvements de justice environnementale, d'autre part, lesquels ont dénoncé depuis les années 1980 aux États-Unis l'implantation de décharges toxiques, de sites miniers et de cultures abusant d'intrants chimiques dans des zones principalement habitées par des minorités sociales ou ethniques (réserves indiennes, quartiers afro-américains ou hispaniques, etc.) (United Church of Christ Commission for Racial Justice, 1987 ; Bullard, 1994). Outre ces deux cas, l'on peut aussi songer, plus généralement, à tous les « travailleurs des déchets » qui se trouvent affectés par le dégoût et la relégation associés aux matières qu'ils manipulent et dont ils cherchent à vivre, tels que les chiffonniers, vidangeurs et éboueurs (Corteel et Lelay, 2011 ; Jeanjean, 2011 ; Florin, 2015). Nous ne revendiquons donc la primeur ni du constat ni de l'analyse qui lie question sociale et question environnementale. C'est néanmoins sur cette base qu'il nous a paru utile de reprendre la confrontation de ces deux questions, à partir du problème que soulève le terme *irrécupérables*.

## L'ambivalence de la récupération

Le plus souvent connoté péjorativement, le terme *irrécupérables* n'est ni un concept ni une catégorie instituée des sciences humaines et sociales. Dans

le langage courant, on qualifie d'irrécupérables *des personnes ou des choses qui ne peuvent pas être récupérées, et dont on cherche le plus souvent à se débarrasser parce qu'elles résistent à toute entreprise de réinsertion ou de recyclage, voire parce qu'elles sont considérées comme dangereuses*. Plusieurs articles du dossier montrent d'ailleurs que la qualification d'irrécupérabilité a été, jusqu'à une période récente, une forme assumée de l'action sociale, révélant certaines récurrences dans les modes de tri opérés au sein des populations et de ce qu'elles produisent. Mais comment définir la spécificité de l'irrécupérabilité par rapport à d'autres vocables proches, comme ceux d'*exclusion*, de *marginalité* ou de *désaffiliation*? Pour spécifier ce concept, il faut peut-être en repasser par les analyses de Robert Castel qui, dans ses travaux sur la question sociale et les dynamiques de processus de marginalisation, disait préférer le concept processuel et réversible de désaffiliation à celui trop statique et définitif d'exclusion. En fonction de la variation de deux critères – le rapport au travail et l'insertion relationnelle –, Castel proposait ainsi de distinguer trois zones de cohésion sociale – zone d'intégration, zone de vulnérabilité et zone de désaffiliation ou de grande marginalité –, chacune marquant un seuil dans la dynamique de marginalisation et d'invalidation sociales. Dans cette logique, la désaffiliation se définissait par « le double décrochage à la fois par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle », marquant « l'aboutissement de ce processus » de marginalisation (1994, p. 14 ; 1995, p. 19). Or, pour peu que l'on donne à ces termes un sens qui puisse s'appliquer aussi bien aux humains qu'aux non-humains, pour peu que l'on étende à tout le monde physique les deux critères de la mise au travail et de l'insertion relationnelle, il nous semble que l'irrécupérabilité marquerait précisément non pas une quatrième zone située au-delà de la désaffiliation, mais la limite extérieure de cette zone, le point où le processus de marginalisation s'interrompt pour se muer en un état irréversible, en une exclusion définitive. Castel évoquait d'ailleurs lui-même le cas extrême d'un ensemble de marginaux « retranché, à titre provisoire ou définitif, de la vie sociale ordinaire », « institutionnalisé dans des espaces séparés », caractérisé par un statut négatif établi sur un diagnostic de déficience, imposant « un régime spécial et un traitement hors du commun » (1994, p. 18). Il nous semble que la catégorie des irrécupérables désigne précisément de tels cas extrêmes, lorsque le diagnostic de déficience se veut définitif et que l'exclusion devient un destin. On ne saurait évidemment pas déterminer à l'avance ce(ux) qui relève(nt) de cette catégorie de personnes ou de choses. Le diagnostic d'irrécupérabilité varie en effet suivant les contextes et les époques, en fonction de l'état du système technique et de la configuration des représentations sociales – sans qu'il soit d'ailleurs toujours possible de dissocier

les deux. « *Les irrécupérables* » forment une catégorie dont le contenu reste donc indéterminable *a priori*. En recourant à cette catégorie, nous ne souhaitons en tout cas ni dénoncer l'incapacité de nos sociétés à traiter certains déchets ou à protéger certaines populations, ni au contraire plaider romantiquement en faveur d'existences qui seraient extérieures au corps social. Nous souhaitons d'abord et avant tout prendre acte de pratiques sociales qui, à un moment donné, jugent des êtres et des choses irrécupérables.

On sait par exemple que certains matériaux passent aujourd'hui pour être particulièrement difficiles à traiter, si ce n'est impossibles à recycler : c'est le cas des plastiques, composés de résines si diverses qu'il est quasiment impossible d'obtenir un gisement détritique assez homogène pour être en mesure de les recycler ; c'est également le cas des lixiviats communément appelés *jus de décharge*, lesquels désignent, dans le cas du stockage des déchets, les liquides résiduels chargés de polluants (organiques, minéraux, métalliques) souvent toxiques pour les nappes phréatiques comme pour l'air, et qui sont donc particulièrement délicats à traiter ; c'est enfin le cas des déchets radioactifs à vie longue, qui ne peuvent être ni recyclés ni détruits et qui doivent donc être stockés dans des espaces confinés pour éviter toute dispersion dans l'environnement humain. Ces différents matériaux irrécupérables, dont la liste n'est évidemment pas close, constituent des « déchets ultimes », définis par l'article L 541-1 du code de l'environnement comme « un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux ».

Symétriquement, on sait que, au cours des deux siècles précédents, certains individus ont été repoussés hors des frontières du jeu social : ainsi de la longue litanie des enfants dits *inéducables*, des malades dits *incurables*, des délinquants et criminels dits *incorrigibles* qui sont soumis à des procédés d'invisibilisation sociale, voire d'élimination (Foucault, 2003 ; Deligny, 2007 ; Collectif l'Escapade, 2016) ; ainsi des sous-prolétaires et travailleurs précaires qui subissent la violence de l'ordre socioéconomique et qui « occupent littéralement dans la société une place de surnuméraires » (Castel, 1995, p. 623), ou des « jeunes de banlieues déshéritées » qui reçoivent un traitement social différentiel et non seulement n'occupent « aucune place reconnue » dans l'espace social mais semblent de surcroît souvent impuissants à « s'en ménager une » (Castel, 2007, p. 38) ; ainsi enfin, dans les cas les plus extrêmes, des populations qui sont victimes de violences exterminatrices et génocidaires – Arméniens, Juifs, Tsiganes, Tutsi, etc. – pour avoir été identifiées comme « l'Autre en trop » (Sémelin, 2005, p. 57). Toutes ces

figures convergent vers la figure moderne de « l'homme jetable », définie par Bertrand Ogilvie comme une catégorie d'êtres humains soumis à une forme de violence extrême, purement fonctionnelle, inaugurée par les sociétés industrielles « dans lesquelles se répand l'idée que l'on peut enfin traiter les hommes [...] comme des choses » (2012, p. 81).

S'il nous semble utile de poser le problème de l'irrécupérabilité, c'est qu'il permet d'interroger l'importance accordée à la récupération. Est-il besoin de mentionner l'obsession actuelle pour les pratiques et les discours en faveur du zéro déchet, de l'économie circulaire, sociale et solidaire ? Faut-il rappeler l'interdit moral qui pèse, au moins depuis quelques décennies, sur la relégation des populations vulnérables et des laissés-pour-compte ? Si cette importance accordée à la récupération ne nous paraît pas illégitime, elle nous semble cependant profondément *ambivalente*, pour deux raisons au moins. C'est premièrement qu'*il y aura toujours du reste* : la limite entre ce qui est récupérable et ce qui ne l'est pas peut certainement être déplacée, mais elle ne peut pas être abolie. Plusieurs articles de ce numéro le démontrent dans des cas précis. Dans son article sur la grâce des condamnés à mort à la Belle Époque, Nicolas Picard montre que les magistrats français de la Troisième République ne peuvent motiver la grâce qu'en distinguant certains condamnés de ceux qui, au contraire, « ne méritent pas l'indulgence ». Concernant les internés administratifs suisses du second xx<sup>e</sup> siècle, Sandrine Maulini et Cristina Ferreira exposent à leur tour comment l'administration n'a pu réhabiliter la mémoire d'enfants et de filles-mères qu'elle avait internés de force qu'en redoublant le stigmate sur les « alcooliques invétérés », les « prostituées » et les « proxénètes » à qui elle refuse au contraire cette même réhabilitation. Enfin, étudiant le logement des habitants de bidonvilles franciliens dans des locaux temporaires, censés permettre la réhabilitation des habitants et l'amélioration de leur logement, Elise Roche montre comment les conditions de cette opération tendent finalement à valider le diagnostic initial d'irrécupérabilité posé tant sur les habitants que sur leur habitat, comme s'ils étaient voués ensemble à l'incurie. Les exemples pourraient être multipliés à l'envi. Et l'on pourrait peut-être aller jusqu'à dire que même un concept aussi universel que celui d'humanité produit son propre dehors ou son propre reste, à savoir des figures humaines d'inhumanité qui suscitent une violence qui n'est pas moindre que celle produite par les concepts particularistes et discriminatoires des discours racistes et sexistes (Balibar, 2016). Ces analyses confirment non seulement l'idée que toute organisation sociale implique un reste, mais aussi que l'irrécupérabilité désigne moins une nature matérielle ou une essence morale qu'une limite sans cesse déplacée, le degré ultime de

l'exclusion, la limite inférieure ou la forme la plus dégradée de la mise hors du monde. Ainsi, si aucune « évolution » technique, scientifique ou morale ne peut venir à bout de l'irrécupérabilité, ce constat ne doit-il pas être considéré comme une donnée constitutive du problème ?

Il en va de même dans le cas des déchets : les progrès considérables du tri, du recyclage et du réemploi permettent sans doute de réduire le volume des déchets ultimes, mais ils ne permettront pas d'en venir totalement à bout. On connaît bien le cas de l'énergie nucléaire, une énergie dite *propre* eu égard à ses rejets en dioxyde de carbone, mais qui est en réalité « sale » sitôt que l'on inclut dans l'équation les résidus miniers issus de l'extraction de l'uranium et les déchets nucléaires issus de son exploitation, que l'on doit pour l'instant se contenter d'enfouir à défaut de savoir les transformer ou les éliminer. Dans ce numéro, Sophie Houdart rappelle ainsi à propos des suites de la catastrophe de Fukushima de 2011 que la radioactivité ne peut pas être supprimée mais seulement déplacée, c'est-à-dire enfouie dans le sol, vaporisée dans l'air, ou dispersée dans l'eau des rivières... Et même dans un cas comme la seconde main, qui semble pouvoir s'inscrire plus facilement dans une économie circulaire, la réalité des choses oppose un violent démenti aux rêves de récupération intégrale. Comme l'évoque Delphine Corteel dans ce numéro, la requalification et la remise en circulation de vêtements usagés dans les pays occidentaux ne se font pas sans inonder des pays africains de fripes, dont un volume important finit dans les décharges, faute d'avoir jamais trouvé preneur. Finalement, les activités de récupération, pensées comme militantes par bon nombre de leurs acteurs, deviennent les alliées objectives d'un système économique qui vise à produire toujours plus d'objets consommables, et donc toujours plus de déchets dépassant nos capacités de récupération. Plutôt que de donner toute la place à la question de la récupération, il y aurait donc lieu de poser d'abord la question de la *production de l'irrécupérabilité*. Comme l'a écrit Baptiste Monsaingeon dans *Homo detritus*, « en nous focalisant sur un “problème” des déchets, en développant des stratégies toujours plus complexes pour les éliminer – étymologiquement, les mettre au seuil –, n'avons-nous pas fini par oublier, voiler les processus qui les génèrent ? » (2017, p. 21-22).

C'est pourquoi, deuxièmement, nous faisons l'hypothèse que la tendance à la récupération intégrale est ambivalente parce qu'elle est un *symptôme de déni*. Certes, cette tendance exprime une lutte contre la mise au rebut matérielle et sociale, mais elle est aussi le symptôme du *déni* de l'impossibilité d'éliminer les irrécupérables ainsi que des mécanismes qui les produisent. Dans un article resté célèbre, le psychanalyste Octave Mannoni avait donné la formule générale du déni : « je sais bien, mais quand

même... » (Mannoni, 1969, p. 9-33). Il nous semble que cette formule s'applique ici dans toute sa généralité au problème de l'irrécupérabilité : « nous savons bien que nous produisons des déchets et des individus irrécupérables, mais quand même... » Dans ce numéro, le commentaire que Dominique Kalifa propose de la loi du 15 juillet 1889 sur les exclus de l'armée française en offre une probante illustration : en réorganisant le recrutement militaire en direction des individus jugés incorrigibles, qu'elle décide désormais d'intégrer à l'armée sous le statut paradoxal d'exclus, c'est-à-dire qu'elle met à son service mais auxquels elle interdit de porter les armes, la Troisième République creuse une contradiction entre sa volonté affichée d'inclusion républicaine et d'universalisme et sa tendance non avouée à ségréguer et à exclure de larges contingents d'individus. De manière analogue, comme le suggère Delphine Corteel à propos des associations de revalorisation des déchets comme Emmaüs, l'acte de donner ses affaires usagées à une ressourcerie, en se disant que « cela peut toujours servir », est devenu aujourd'hui pour bon nombre un moyen de continuer à consommer en toute bonne conscience et de nier la réalité de la surconsommation. Derrière l'exigence d'un recyclage de tous les déchets et d'une inclusion de tous les exclus, il y a donc lieu de questionner l'horizon d'une société sans reste, où rien ne serait ni perdu ni improductif, où rien ne pourrait rester au-dehors. Faut-il aller jusqu'à faire de cette exigence la version humanitaire-hygiéniste du « compelle eos intrare » de l'Évangile selon Saint-Luc – faire entrer tous ceux qui restent en dehors, quitte à employer la force ? Il est possible de considérer du moins que, en cherchant à tout récupérer, tout se passe comme si nos sociétés s'efforçaient « d'effacer les preuves tangibles de l'insoutenabilité de nos modes de vie et de production », et peut-être même de « croire en leur immortalité » (Monsaingeon, 2017, p. 30, 32). On ne peut s'empêcher de penser à l'histoire relatée par Mary Douglas dans *De la souillure* : « Dans la tribu Chagga, les mâles adultes prétendaient que leur anus était bloqué une fois pour toutes lors de leur initiation. Les initiés de sexe mâle étaient censés ne jamais déféquer, contrairement aux femmes et aux enfants qui demeurent esclaves de leur corps. On imagine les complications qu'entraînaient, pour les hommes, de tels mensonges » (Douglas, 2001, p. 175). C'est à ce déni du reste que ce numéro entend se confronter.

## Les irrécupérables, effet et limite des sociétés capitalistes

Nous avons suggéré que la production de l'irrécupérabilité est un trait caractéristique des sociétés capitalistes industrielles. Nous croyons en effet



que la catégorie des irrécupérables trouve à s'illustrer, mieux que partout ailleurs, dans les processus contemporains d'accumulation. Dans *L'accumulation du capital*, Rosa Luxemburg montrait que « l'accumulation primitive » ou « initiale » analysée par Marx au premier livre du *Capital* n'est pas seulement un processus situé aux origines du capitalisme, mais qu'il s'agit en réalité d'un processus coextensif à son histoire, qui se répète à chaque moment de son expansion, à chaque étape de sa reproduction élargie (Marx, 1993 ; Luxemburg, 1967). Or, la production d'irrécupérables matériels et sociaux franchit un seuil décisif avec l'accumulation qui accompagne les transformations du capitalisme, dans sa phase industrielle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis dans sa phase impérialiste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et enfin dans sa phase néolibérale depuis les années 1970.

Comme toute accumulation, celle-ci a deux faces. C'est, d'une part, une accumulation de capital, sous forme d'argent ou de moyens de production, accumulation qui consiste notamment à libérer des flux d'argent comme puissance d'investissement et à s'approprier des territoires, des matières premières et des outils. C'est, d'autre part, une accumulation des hommes traités comme force de travail nue, disponible pour la relation salariale, accumulation qui consiste cette fois à produire des producteurs et à les soumettre à l'appareil de production capitaliste, et qui rend compte pour Foucault de la fonction générale prise par le pouvoir disciplinaire à l'époque industrielle (Foucault, 1975, 2013 ; Legrand, 2007). Et comme l'expansion du capitalisme implique la destruction des modes de production antérieurs et des formes de communautés correspondantes, l'accumulation du capital et des hommes à l'âge industriel est un processus qui ne construit pas sans détruire en même temps, provoquant un mouvement ambivalent de « destruction créatrice » ou d'« accumulation par dépossession » (Schumpeter, 1951 ; Harvey, 2010). À propos des progrès de l'agriculture capitaliste, Marx souligne ainsi qu'il s'agit d'un « progrès dans l'art de piller le travailleur, mais aussi dans l'art de piller le sol », car « la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur » (Marx, 1993, p. 566-567 ; voir aussi Charbonnier *et al.*, 2017).

Un tel processus d'accumulation se répète dans la phase d'expansion coloniale des sociétés capitalistes européennes qui, après avoir pillé leurs propres ressources, sont conduites à former des empires et à y exploiter un maximum de ressources matérielles et humaines, ou à y faire le vide pour mieux y importer les rapports de production capitalistes. La théorie de l'échange inégal, développée par Arghiri Emmanuel et Samir Amin dans les années 1970, montre que les pays de la périphérie fournissent aux pays

du centre plus de valeur qu'ils n'en reçoivent, compensant ainsi la baisse tendancielle du taux de profit, mais accusant du même coup la différenciation du développement et du sous-développement (Emmanuel, 1972 ; Amin, 1973). Or, comme de nombreuses études l'ont depuis montré, cet échange économique inégal est aussi un « échange écologique inégal », suivant l'heureuse formule d'Alf Hornborg, puisque les marchandises peuvent être évaluées en fonction de la superficie des terres et de la quantité de matière nécessaires à leur production, révélant du même coup les dégradations environnementales au prix desquelles se maintient la production capitaliste (Hornborg, 2014).

On pourrait enfin distinguer une dernière phase d'accumulation, propre à la période néolibérale, qu'Étienne Balibar qualifie d'« hypothèse coloniale généralisée » : « lorsque le capitalisme *a achevé* de conquérir, partager et coloniser le monde géographique (devenant ainsi “planétaire”), il commence à le *recoloniser*, ou à coloniser son propre “centre” », de sorte que « la colonisation prend alors la forme d'une *colonisation intérieure* » (Balibar, 2010a, p. 141). L'originalité de cette colonisation intérieure ne consiste pas seulement à prolonger la reproduction élargie du système capitaliste, elle consiste surtout, comme le précise Guillaume Sibertin-Blanc, à « traiter les sociétés capitalistes, leurs populations et leurs institutions, comme si c'étaient des sociétés précapitalistes », dont découle l'idée d'« un capitalisme toujours à venir, enfin débarrassé de ses “archaïsmes”, de son âge interminablement pré-moderne » (Sibertin-Blanc, 2011, p. 183). Dans *Mille plateaux* en 1980, Deleuze et Guattari décrivaient ce processus : « Plus l'axiomatique [capitaliste] mondiale installe à la périphérie une haute industrie et une agriculture hautement industrialisée, réservant provisoirement au centre les activités dites post-industrielles [...], plus elle installe dans le centre aussi des zones périphériques de sous-développement, des tiers-mondes intérieurs, des Suds intérieurs. “Masses” de la population livrées à un travail précaire (sous-traitance, travail intérimaire ou noir), et dont la subsistance officielle est seulement assurée par des allocations d'État et des salaires précarisés » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 585). Cette dernière séquence d'accumulation produit ainsi une nouvelle forme de « surpopulation », de « population surnuméraire », toute une armée de travailleurs « dépassés » par les exigences de flexibilité et de mobilité, voués à une minorisation sociale et à une précarité qui les installent dans un rapport paradoxal au marché du travail, dont ils sont partiellement exclus et qu'ils participent néanmoins à reconfigurer, et à l'égard duquel ils nourrissent un sentiment ambivalent et particulièrement exacerbé de désir et de rejet. C'est ce qu'illustre dans ce numéro la contribution de Frédéric Barnier sur le diagnostic d'inaptitude

au travail, qui concerne aujourd'hui plus d'un million de salariés en France, et dont elle montre qu'il constitue un dispositif ambivalent de protection *et* d'exclusion des travailleurs. Ne serait-on pas alors fondé à forger, sur le modèle du concept de surpopulation, le concept parallèle de « surmatière », qui désignerait une « matière excédentaire » improductive quoique issue de la valorisation du capital ? Des vêtements usagés aux déchets nucléaires en passant par les mélanges de restes plastiques, tous ces déchets devenus impossibles à valoriser avec profit, qu'on enfouit sous terre ou qu'on exporte par bateaux entiers, ne répondent-ils pas à une telle définition ?

Il est certain en tout cas que ces différentes figures de l'irrécupérabilité ne sont pas univoques. On ne peut pas dire des individus dits *incorrigibles* car trop rétifs à la discipline et au travail, ni des terres et des matériaux dits *réfractaires* ou *stériles* car trop difficiles à éliminer ou à exploiter avec profit, qu'ils sont complètement inutiles au regard des rapports de production capitalistes. Ces figures de l'irrécupérabilité viennent plutôt y remplir une fonction contradictoire : d'une part, dans la mesure où elles sont improductives, elles sont reléguées hors du circuit de la production de richesse ; mais d'autre part, en tant qu'elles participent malgré elles, à chaque phase de l'accumulation, au montage de nouveaux rapports de production capitalistes (industriel, impérialiste, néolibéral), elles en forment un rouage essentiel. Le concept de « péricapitalisme » forgé par Anna Tsing y trouve d'ailleurs son point d'application, pour autant qu'il permet de penser les extensions du système capitaliste actuel fonctionnant désormais aussi par « salvage accumulation » (accumulation par récupération) (Tsing, 2017) : des activités informelles a priori extérieures au système marchand, telles que la cueillette de champignons rares analysée par Anna Tsing ou bien la revalorisation d'objets usagés dans le cadre d'associations à but non lucratif étudiées par Delphine Corteel, se retrouvent ainsi branchées sur le cycle d'échanges capitalistes qu'elles contribuent à étayer (Corteel, 2019).

Depuis les années 1980, en réinvestissant la théorie du métabolisme, le courant américain de l'écologie marxiste a su dégager un plan d'analyse permettant de traiter conjointement les aspects matériels et sociaux de cette production de l'irrécupérabilité. Empruntant le concept de métabolisme au chimiste allemand Justus von Liebig, qui désignait par là les transformations chimiques opérant dans l'organisme, Marx en avait généralisé le principe pour introduire l'idée d'un métabolisme entre l'homme et la nature. À sa suite, les tenants de l'écologie marxiste ont créé l'idée de « rupture métabolique » (*metabolic rift*) pour qualifier les phénomènes de dérégulation et de perturbation de la circulation matérielle-sociale (Foster, 2011 ; Moore, 2000), notion qui a depuis été largement reprise au sein de

l'écosocialisme. Deux conséquences en découlent pour notre propos. Premièrement, les irrécupérables désigneraient alors tout type d'effet-limite impossible à introduire dans le métabolisme matériel-social, tout élément *réfractaire à la circulation métabolique*, c'est-à-dire *antimétabolique*. C'est en ce sens que, dans ce numéro, Céline Hervet propose de définir l'irrécupérable : comme un corps physico-social réfractaire qui entrave les métabolismes sociaux-environnementaux et qui acquiert une importance centrale avec l'avènement de l'ère industrielle. Suivant son analyse, l'histoire récente de l'amiante en fournit une illustration éclatante. En effet, depuis qu'il a été démontré qu'il s'agissait d'un agent cancérogène attaquant les voies respiratoires, ce matériau ignifuge intensivement utilisé dans la construction de logements dans la France d'après-guerre est désormais traité comme un produit dangereux pour l'homme et son environnement, et il est aujourd'hui interdit d'en recycler les déchets. C'est pourquoi, deuxièmement, considérer les irrécupérables humains ou non-humains comme des éléments antimétaboliques caractéristiques des sociétés capitalistes depuis leur phase industrielle implique de renvoyer le problème de l'irrécupérabilité au concept de capitalocène, concept alternatif à celui d'anthropocène, proposé par le géographe Andreas Malm pour désigner la dynamique capitaliste, plutôt qu'une humanité indifférenciée, comme le véritable sujet de la mutation géohistorique en cours (Malm, 2017).

Une telle conception métabolique réclame en tout cas d'inscrire la production de l'irrécupérabilité, et avec elle l'économie capitaliste, dans un cadre plus large que strictement économique. C'est déjà que, comme l'ont suggéré Gilles Deleuze et Félix Guattari puis Jean-François Lyotard au début des années 1970, la production sociale, qu'elle soit capitaliste ou non, ne constitue pas un domaine autonome (Deleuze et Guattari, 1972 ; Lyotard, 1974). Au lieu d'opposer le social comme production de réalité objective ou matérielle et le désir comme production de réalité subjective ou psychique, ils affirment au contraire leur identité de nature, la « coextension du champ social et du désir » au sein d'une production social-désirante humaine et non-humaine (Deleuze et Guattari, 1972, p. 39). Cette identité de nature leur permet alors de rapporter l'économie politique contemporaine à un problème d'économie libidinale-sociale, et d'inscrire la logique capitaliste dans un processus plus vaste de production, de circulation et de consommation de l'énergie. C'est en ce sens qu'il faut peut-être en revenir à *La part maudite*, où Georges Bataille montre que « l'économie restreinte », qui renvoie à la production et à la consommation des richesses par le travail, suppose nécessairement une « économie générale » qui désigne le mouvement de circulation de l'énergie à la surface de la Terre et qui converge avec

l'idée d'un métabolisme homme-nature (Bataille, 1967, p. 57-80). D'autant que, au sein de cette économie générale, Bataille affirme qu'il existe nécessairement une « part maudite » correspondant à l'énergie excédant la reproduction simple de l'économie restreinte, part qui ne peut être dépensée que de manière improductive, sous des formes matérielles et spirituelles aussi bien somptuaires qu'expiatoires. De ce point de vue, n'est-il pas possible de considérer les irrécupérables comme une « part maudite » de nos sociétés capitalistes contemporaines, non seulement parce qu'ils en forment l'envers, mais aussi parce qu'ils traduisent la *malédiction* que ces sociétés font peser sur eux ?

### L'irrécupérabilité comme verdict

Cette malédiction suggère tout ce que notre économie morale, sociale et politique doit à la religion. C'est déjà ce que connote le terme *stigmaté*, dont Erving Goffman a montré que le sens contemporain ne se séparait pas de ses origines grecques et chrétiennes (les marques d'infamie sur le corps des esclaves et des criminels, les plaies sur le corps semblables à celle du Christ crucifié), et par lequel il désigne un attribut social relationnel « qui jette un discrédit profond » sur une personne, au point de n'être pas considérée comme « tout à fait humaine » (Goffman, 1975, p. 11-15). Plus généralement, ces dernières années, des médiévistes intéressés par la formation de la pensée économique occidentale ont ainsi montré combien la pensée juridico-morale élaborée dans la théologie chrétienne médiévale avait déterminé la logique économique des sociétés capitalistes occidentales, quoiqu'elles en soient souvent devenues inconscientes. Dans *L'occupation du monde*, Sylvain Piron défend ainsi l'idée qu'il reste « un impensé théologique au cœur de la raison économique » (2018, p. 11), dont témoignent encore aujourd'hui le statut décisif du concept de valeur et la centralité accordée au travail. Et dans *Au pays des sans-noms* (2015), Giacomo Todeschini souligne également que, tout au long du Moyen Âge, la mise en place de l'institution ecclésiale, le tracé des frontières de la communauté des fidèles, la réflexion sur le problème du salut et de la grâce, ont constitué une matrice essentielle pour comprendre les formes modernes et contemporaines de la vulnérabilité sociale, et notamment la menace d'infamie qui pèse aujourd'hui sur une grande part de la population.

Dans ce numéro, il n'est donc pas fortuit que la majorité des contributions montre à son tour la persistance de vocables et de *schèmes théologiques* dans les discours et les pratiques contemporaines : *faute, damna-*

*tion, enfer*, mais aussi *grâce, salut, rachat, expiation*. Sous des formes variées, que ce soit dans le discours prophylactique des médecins hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle sur les récidivistes réputés incorrigibles (Céline Hervet), dans les recommandations des magistrats de la Belle Époque motivant le refus de gracier certains condamnés à mort (Nicolas Picard), dans les rapports des travailleurs sociaux sur les habitants des bidonvilles de Noisy-le-Sec dans les années 1950-1960 (Axelle Brodriez-Dolino), ou encore dans les politiques d'éradication des bidonvilles dans les années 2000 (Elise Roche), toujours reviennent ces verdicts de damnation repoussant les irrécupérables aux frontières du monde physico-social. Dans tous les sens du terme, l'irrécupérabilité est une malédiction : c'est à la fois l'effet d'un *dire* (sans lequel l'irrécupérabilité n'advierait pas) et la forme d'un *mal* (qui condamne presque irrévocablement celui qui en est victime). On pourrait ainsi faire l'hypothèse que, comme tout acte de langage, la condamnation à l'irrécupérabilité implique que soient réunies trois conditions : d'une part, que certains acteurs soient qualifiés à la prononcer, c'est-à-dire socialement autorisés à la dire ; d'autre part, qu'ils aient à leur disposition un ensemble d'outils discursifs et matériels capables de représenter et de légitimer ce verdict ; enfin, que cette condamnation donne lieu à des formes concrètes de neutralisation et de liquidation physique et sociale. Il n'est pas exagéré de dire que les contributions rassemblées dans ce numéro présentent une combinaison chaque fois originale de ces trois conditions.

D'abord, il apparaît clairement que seuls certains acteurs sont *socialement autorisés à énoncer un verdict d'irrécupérabilité*, quand bien même ce verdict n'est pas toujours partagé et fait l'objet de contestation. Ainsi, comme le rappellent les articles de Nicolas Picard, de Céline Hervet et de Dominique Kalifa, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le débat fait rage autour de la supposée « incorrigibilité » des récidivistes. La controverse oppose principalement deux camps. D'un côté, la majorité des médecins et criminologues défend les thèses de Lombroso et Lacassagne sur le délinquant par habitude, incapable d'amendement, assimilable à un « ennemi irréconciliable de l'ordre social » (Haussonville, 1874, p. 492), monstre plus proche de l'animal ou de la maladie que de l'homme, et qu'il faut donc empêcher de se reproduire par des mesures prophylactiques, voire brutalement eugénistes. De l'autre, la majorité des magistrats et juristes adhère à l'idée que les pires criminels restent membres de l'humanité, demeurent de ce fait perfectibles, corrigibles, susceptibles d'amélioration, et qu'il faut donc inventer les mesures adéquates à ce relèvement moral. De manière analogue, comme le montrent Axelle Brodriez-Dolino, Elise Roche ainsi que l'ensemble des témoignages sur les personnes affectées du « syndrome de

Diogène», la France d'après-guerre est agitée par un débat sur le traitement qu'il faut réserver aux populations vivant dans des lieux malsains (bidonvilles proches de décharges urbaines, habitations privées insalubres, etc.). Dans ce débat qui mobilise travailleurs sociaux, militants de la cause humanitaire, milieux économiques et membres de la classe politique, la question reste ouverte quant à l'irrécupérabilité de ces populations et du lieu qu'elles occupent, quant à la possibilité de reloger ces individus ou de réhabiliter leur logement – et le recours au champ sémantique de l'irrécupérabilité et de la déchéance ne préserve pas toujours ces différents acteurs de l'analogie risquée entre déchets matériels et déchets sociaux. Dans tous ces cas de figure, il est tout sauf fortuit que l'élaboration de ce verdict, même quand elle est conflictuelle, ne laisse guère de place – voire aucune – pour que s'expriment ceux auxquels ce verdict est censé s'appliquer, faute d'y être socialement autorisés. L'intérêt des témoignages sur le syndrome de Diogène réunis dans ce numéro n'en est que plus grand, puisqu'ils permettent d'apercevoir comment, dans des circonstances exceptionnelles, les personnes affectées par ce syndrome participent, plus ou moins volontiers d'ailleurs, et au gré de leurs rencontres avec des infirmiers, psychologues et travailleurs sociaux, à la construction et à la critique de ce verdict, comme au choix des mesures qui en découlent.

Si la formation du verdict d'irrécupérabilité suppose qu'on soit socialement autorisé à le prononcer, c'est-à-dire légitimé à le faire, c'est que cette énonciation suppose aussi des experts qui forgent ou mobilisent certains *dispositifs discursifs et matériels* pour fonder et contrôler ces opérations de mises à l'écart. Ils servent à mesurer ce qui ne vaut rien, ce qui ne sert plus à rien, justifiant qu'on le dise hors d'usage, voire inutile au monde. Ces dispositifs visent principalement à établir une « économie des grandeurs » (Boltanski et Thévenot, 1991), censée pouvoir déterminer la limite au-delà de laquelle l'intégration d'une partie de la société ou de ce qu'elle produit n'est plus possible, ou du moins souhaitable. Au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle par exemple, les aliénistes développent un puissant arsenal statistique qui contribue à redoubler la fonction instituant de leurs classifications (Carbonel, 2005), alors que, dans les administrations françaises en charge d'individus jugés suspects, « il pleut des statistiques [...] comme il fleurit des physiologies » (Perrot, 1977). Le problème des incorrigibles est lui aussi inséparable de l'émergence des statistiques sur la récidive, quand bien même leur interprétation reste sujette à débat, suivant que l'on considère qu'elle est favorisée par des facteurs héréditaires ou par des facteurs sociaux, ces derniers pouvant d'ailleurs renvoyer aussi bien au milieu familial qu'au milieu carcéral... L'histoire de l'eugénisme, qui est pour une part

celle de la production progressivement assumée de la mise au rebut, ou du moins qui prétend anticiper et conjurer l'irrécupérabilité, s'inscrit là encore dans une histoire des mesures : mesure des capacités reproductives des différents groupes sociaux et raciaux, mesure des dispositions génétiques et de la qualité reproductive, etc. (Carol, 1995 ; Rosental, 2003 ; Cahen, 2011). Côté matériel, l'histoire des catastrophes nucléaires, comme le rappellent ici Sophie Houdart et Delphine Corteel à propos de Tchernobyl et Fukushima, est indissolublement liée aux outils de mesure du taux de radioactivité (les fameux compteurs Geiger), censés permettre de délimiter le périmètre de la zone d'exclusion et de déterminer la durée maximale au-delà de laquelle y rester serait trop risqué. Ces dispositifs visent donc principalement à évaluer l'absence ou la perte de valeur mais aussi le degré de dangerosité, le risque supposé de contamination physique ou sociale (Coste *et al.*, 2011), et corrélativement un certain droit d'abandonner, de neutraliser, voire d'éliminer ce qui est jugé irrécupérable. Depuis plusieurs siècles, ce genre d'évaluation des risques a caractérisé le quotidien des hôpitaux généraux, puis des prisons et des dépôts de mendicité, mais aussi des « bas-fonds » et des bidonvilles (Kalifa, 2013) : la dénonciation de l'entassement de toute cette misère vient donner une mesure, certes floue et subjective, de la promiscuité générale qui y règne, et du même coup du risque de contamination morale au sein de ces populations « en danger » et « dangereuses ». Ainsi, dans le cas du bidonville de Noisy-le-Sec analysé par Axelle Brodriez-Dolino, il s'agit d'évaluer la menace que la « majorité d'indésirables et de déclassés » fait peser sur « ceux qui arrivent comme éléments sains », justifiant du même coup l'éradication du campement.

Il est donc patent que ces dispositifs d'évaluation rendent possibles des *formes concrètes de neutralisation, voire de liquidation, physique et sociale*. Le verdict d'irrécupérabilité obéit à une logique temporelle, certes contextuelle mais néanmoins implacable. L'étymologie même du mot rappelle que la sentence est censée être irrévocable, irréversible, qu'elle vise à reléguer définitivement certains humains et non-humains hors du monde. Il y a donc, dans tous les cas, une organisation spatiale qui correspond à l'irréversibilité temporelle, toute une phénoménalisation de l'irrécupérabilité. L'abandon, l'enfermement, l'éloignement et l'enfouissement en sont les quatre modalités principales, comme autant de manières de mettre à distance ou de vacuoliser les irrécupérables, suivant leur degré de dangerosité sociale : abandon relatif des individus déclarés inaptes au travail dans l'article de Frédérique Barnier ; enfermement des « éléments dangereux pour la société » dans les procédures d'internement administratif en Suisse examinées par Sandrine Maulini et Cristina Ferreira ; enfouissement de la terre irradiée



dans des montagnes de sacs noirs à Fukushima suivant l'exemple de Sophie Houdart ; éloignement des incorrigibles au bagne de Guyane ou dans les bataillons d'Afrique dans les analyses de Dominique Kalifa. Il est clair que la forme ultime de cette mise hors du monde est l'éradication, la destruction « pure et simple » : ainsi des Juifs morts brûlés dans les fours crématoires de l'Allemagne nazie ; ainsi des animaux restés dans la zone d'exclusion de Tchernobyl, systématiquement traqués et tués par les militaires ; ainsi aussi des morts du virus Ebola enterrés ou incinérés à la va-vite sans aucun rite funéraire (Le Marcis, 2015) ; ainsi encore des condamnés à mort qui se voient refuser la grâce présidentielle à la Belle Époque (Nicolas Picard). En réalité, même dans ces cas-là l'éradication n'est jamais complète. La destruction ne peut être ni pure ni simple. Ce n'est pas seulement une impossibilité contingente et relative, qu'elle soit technique, physique ou morale. C'est une impossibilité nécessaire et absolue, fondée sur le fait que la destruction des traces produit toujours de nouvelles traces. Les tentatives de relégation les plus radicales sont donc toujours au fond un effort de neutralisation et de vacuolisation au sein d'un monde fini, visant surtout à contrôler la possibilité que les irrécupérables fassent retour dans l'espace social et psychique, que ce soit en faisant irruption dans les lieux de vie ou en refaisant surface dans les mémoires : décourager le crime et la récidive par le spectacle de la guillotine, enrayer l'épidémie d'Ebola par l'inhumation rapide des morts et l'incinération de leurs effets, empêcher la contamination de l'environnement par l'enfouissement d'éléments radioactifs sous une dalle de béton... Même l'incinération, qui semble pourtant la destruction la plus radicale, produit ses propres résidus, cendres et fumée. Paul Celan le savait mieux que quiconque lorsqu'il offrit dans sa *Fugue de mort* le seul tombeau possible aux victimes de la Shoah : « Tes cheveux cendre Sulamith nous creusons dans le ciel une tombe où l'on n'est pas serré » (1998, p. 55).

## La gestion des irrécupérables

Dans tous les cas analysés ici, le verdict d'irrécupérabilité et les mesures qui l'accompagnent sont donc au fond un moyen de *gérer ce qui résiste à la fois à l'intégration et à l'élimination*. En découle ce qu'on pourrait appeler la *place paradoxale* des irrécupérables, qui ne saurait se confondre ni avec une place marginale ou périphérique ni avec une pure extériorité. De nombreux travaux ont insisté ces dernières décennies sur la place paradoxale occupée par certains individus pour autant qu'ils sont *inclus dans l'espace social en tant qu'exclus*. Qu'on la qualifie de stratégie étatique d'« intégration diffé-

rentielle et inégale» des minorités (Sibertin-Blanc, 2009, p. 52) ou de « discrimination négative » par des sociétés qui pratiquent massivement un type de différenciations qu'elles proscrivent formellement (Castel, 2007), cette place paradoxale trouve sa formule générale dans ce qu'Étienne Balibar qualifie, à propos des personnes victimes de discrimination sociale et raciale, de « place négative » ou d'« exclusion intérieure ». Sont dits *exclus de l'intérieur* les individus qui ne « peuvent être *ni réellement acceptés ni effectivement éliminés*, voire simplement refoulés dans un espace extérieur à celui de la communauté » (2010b, p. 243). Pour déterminer la place singulière assignée aux irrécupérables, peut-être faut-il alors remonter à l'« obscure figure » juridique de l'*homo sacer* analysée par Agamben (1997, p. 16), quitte à imaginer son corrélat matériel, la *materia sacra*. Dans le droit romain, l'*homo sacer* est en effet un homme que le peuple a jugé pour crime et qui, ne relevant plus ni du droit humain ni du droit divin, peut être tué sans que cette violence ne puisse être définie « ni comme sacrifice ni comme homicide, ni comme exécution d'une condamnation ni comme sacrilège » (*ibid.*, p. 92). Abandonné de tous, placé hors du monde humain comme du monde divin, exposé à la pure violence du meurtre, l'*homo sacer* est le symétrique du souverain, en tant qu'ils incarnent les deux pôles de « la relation d'exception », relation topologique singulière « qui n'inclut quelque chose qu'à travers son exclusion » (*ibid.*, p. 26). Parce que toute norme est suspendue dans cette situation d'exception, se crée une zone d'indifférence entre le fait et le droit, entre le cas particulier et la règle générale. C'est dans cette zone ou ce trou que se logent les irrécupérables, inclus dans le monde en tant qu'exclus.

Puisqu'il est impossible d'éliminer « purement et simplement » ce qui a été qualifié d'*irrécupérable*, il ne suffit donc pas d'acter l'existence d'une production d'irrécupérables : encore faut-il interroger la façon dont ils sont gérés, investis, oubliés ou négligés par les sociétés humaines. Comment *faire avec* cette part inacceptable et pourtant inéliminable ? Une des ambitions de ce numéro consiste à comprendre les multiples opérations d'administration de ces « rebuts » matériels et sociaux, afin de mettre en évidence l'économie (politique et libidinale, restreinte et générale) dans laquelle s'inscrit le travail de la gestion des irrécupérables. Dans ce travail qui mêle coûts et profits, est mobilisé tout un ensemble d'acteurs qui, à côté de ceux qui sont socialement autorisés à prononcer un verdict d'irrécupérabilité, œuvrent concrètement à la gestion des éléments jugés irrécupérables.

Gérer, au quotidien et pour l'avenir, la relégation sans retour des éléments jugés irrécupérables a un *coût*, forme un *investissement*, exige un *travail*, en un sens monétaire (économie restreinte) comme en un sens libidinal et psychosocial (économie générale). L'ensemble privé et public des

dispositifs politiques, sociaux et législatifs, étayés par des appareils techniques complexes, nécessite le plus souvent d'importants moyens. Qu'il s'agisse d'objets, de substances ou d'individus, d'institutions ou de sites spécifiques, leur exclusion intérieure suppose un réel investissement. Tous les irrécupérables, quelle que soit leur nature (humaine ou non humaine) ou les modalités de leurs productions, génèrent en effet des coûts de traitement. Analyser la question de la mise hors du monde sous un angle économique permet d'interroger le prix qu'une société est prête à payer pour neutraliser un objet matériel ou une vie humaine qui n'a plus de valeur, mais qui menace celle des autres. Partir de la question du coût, de l'investissement ou du travail – économique, psychologique, social – de l'élimination permet ainsi de percevoir en acte non seulement l'établissement d'une hiérarchie au sein des irrécupérables, mais aussi la manière dont ils restent en rapport avec ceux qui les rejettent. Quels investissements les particuliers, les entreprises, les pouvoirs publics sont-ils prêts à engager dans la déportation des bagnards, dans les frais de fonctionnement des camps de concentration ? Quels efforts une société est-elle prête à consentir pour enfouir des déchets nucléaires, exporter des déchets toxiques ? Quel est le coût optimal pour les espaces fermés des hôpitaux gériatriques, pour le matériel de mise à mort, pour la sélection génétique ? Bref, quels prix une société est-elle prête à payer, dans tous les sens du terme, pour créer et maintenir des espaces inutilisables, interdits d'accès ou abandonnés, qui restent d'ailleurs souvent dans l'attente d'une hypothétique réhabilitation (dépollution, rénovation, reconversion) ?

Ces questions sont d'autant plus importantes qu'on constate un phénomène de *recoupement* de l'irrécupérabilité, suivant lequel les personnes recrutées pour effectuer ces tâches dépréciées appartiennent souvent déjà à des catégories de population marginalisées. Il arrive ainsi que s'organise une chaîne du travail subalterne liée aux rebuts. Une telle logique a conduit la France à affecter des prisonniers allemands aux tâches les plus dangereuses du déminage de son territoire en 1945-1946 (Voldman, 1998 ; Aubrac, 1996). Bien que ces personnes subalternes ne deviennent pas nécessairement irrécupérables, elles subissent un redoublement du stigmate qui pèse déjà sur elles. En ce sens, on peut constater également un phénomène de *contamination* de l'irrécupérabilité. C'est ce qu'illustre le cas classique des « travailleurs des déchets » évoqué plus haut. Mais ce phénomène concerne également les gardiens de prisons dévalorisés par le contact avec une population stigmatisée, et il vaut a fortiori pour les « liquidateurs » de Tchernobyl, qui n'ont participé à la décontamination partielle de la zone qu'au prix de leur propre contamination, laquelle n'est à son tour pas sans risque pour leur entourage et leur environnement.

Si l'administration de l'irrécupérabilité constitue nécessairement un investissement, on ne saurait en minorer le corrélat, selon lequel elle constitue aussi une *source de profits ou de bénéfices*. Ces profits sont parfois directement *monétaires*. Certains dispositifs de gestion des irrécupérables semblent ainsi, en dépit de leur caractère transitoire revendiqué, profiter aux États et aux entrepreneurs dans le cadre du système global d'accumulation capitaliste. On pense par exemple à la production massive d'objets jetables ou dont l'obsolescence est programmée (emballages, couverts, accessoires d'hygiène, appareils électroménagers, etc.), mais aussi, *mutatis mutandis*, à des politiques de gestion du chômage et de l'inaptitude au travail ou au marché florissant de la dépendance accrue d'une population occidentale vieillissante. À cela s'ajoute l'ensemble des bénéfices issus du travail effectué par les populations pourtant jugées irrécupérables (Petit, 1990) ou de la gestion des déchets ultimes (Monsaingeon, 2017, p. 106-107). Parce qu'économiquement rentable, la gestion des irrécupérables n'est plus conçue comme un mal nécessaire, mais comme une activité lucrative à entretenir et développer. Cette tension entre coûts et bénéfices invite à exhumer une approche comptable de la gestion de l'irrécupérabilité souvent recouverte par les enjeux moraux, voire soumise à un déni collectif.

Mais ces bénéfices peuvent aussi être psychiques et sociaux. On ne peut en effet négliger un phénomène de *plus-value symbolique*, qui renvoie au prestige que certains individus tirent de leur proximité avec les éléments les plus dévalorisés et les plus dangereux. On le constate aisément dans la valorisation sociale du sacrifice des liquidateurs de Tchernobyl, qui ne contredit en rien leur contamination réelle, mais qui leur confère un statut de héros-martyr. Un tel phénomène de plus-value symbolique est également visible dans le prestige que certains intellectuels et artistes tirent (ou espèrent tirer), légitimement ou non d'ailleurs, de leur confrontation à la part maudite du monde, aux irrécupérables, ces « effarants professeurs du négatif » (Declerck, 2001, p. 15). Des *Fleurs du mal* de Baudelaire aux *Naufragés* de Patrick Declerck en passant par l'œuvre de Bataille, on a pu juger ces tentatives aussi courageuses que celle d'Orphée qui a deux fois vainqueur traversé l'Achéron, ou aussi vaines qu'une expérience qu'on n'a jamais eue à éprouver dans sa propre chair, voire aussi scandaleuses qu'une récupération morale et politique des irrécupérables. Elles n'en témoignent pas moins de deux choses. D'une part, ces tentatives montrent que le rapport à l'irrécupérabilité ne saurait être strictement négatif. L'article de Sandrine Maulini et Cristina Ferreira suggère que de tels bénéfices s'observent surtout dans l'inflation actuelle des politiques mémorielles, qui entendent arracher à l'oubli les êtres injustement relégués hors du monde physique et social (quitte, on l'a dit, à redoubler le stigmate qui pèse sur ceux à qui

l'on refuse une telle réhabilitation). Une telle aspiration, qui peut aller jusqu'au désir de sauver l'intégralité du monde, tous les êtres humains et non-humains que le temps a voués à la mort et l'oubli, trouve ses formes les plus extrêmes dans l'idée d'une rédemption universelle de tous les humiliés et offensés qui hante l'œuvre de maturité de Dostoïevski, ou dans la figure de l'« Ange de l'Histoire » capable de ranimer le passé et de le sauver de l'oubli dans l'ultime texte de Walter Benjamin (Benjamin, 2000, p. 434; Mosès, 2006). Ces tentatives montrent, d'autre part, que les êtres qualifiés d'*irré récupérables* ne se confondent eux-mêmes jamais avec des figures du négatif. En effet, qu'ils soient humains ou non, les êtres condamnés à l'irré récupérabilité ne peuvent être entièrement privés d'une certaine puissance d'agir, pour autant qu'on ne peut effacer toute trace de leur existence dans notre monde et qu'ils ne cessent donc jamais tout à fait d'y produire des effets. Aussi divers que soient ces effets, qu'il s'agisse de déchets ultimes qu'on a enfouis et qui menacent encore et toujours de contaminer l'environnement, de ces vies « des hommes infâmes » que l'historien peut ressaisir dans les archives pour former une « légende des hommes obscurs » (Foucault, 2015), cette persévérance témoigne de la résistance des irré récupérables, et pourquoi pas de leur vengeance...

## La résistance des irré récupérables

Si les mises au rebut ou au ban de la société correspondent le plus souvent à des opérations de disqualification adossées à des rapports de force, elles peuvent aussi être le produit d'un ensemble de résistances aux normes, voire d'un choix spontané. Révélant des logiques de production, de classement et de domination, l'analyse des processus de mise au rebut permet donc aussi de saisir ceux et ce qui résistent tant à la récupération qu'à l'élimination, ainsi que l'ensemble des logiques qui sous-tendent cette résistance. Notons à cet égard que le terme *réfractaire* s'applique aux matériaux aussi bien qu'aux hommes. Comme l'indique le Littré, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle on qualifie de *réfractaire* un individu difficile à soumettre, qui « résiste à l'autorité »; dès 1762, le terme acquiert également un sens chimique, désignant une substance minérale qui ne peut se fondre, ou très difficilement. Bref, dans tous les sens du terme le réfractaire est ce « qu'on ne peut intégrer à un système » (Bonnet, 1764, t. 1, XI, 3), résistant aux alliages chimiques comme aux alliances sociales. Dans leur différence, les irré récupérables humains et non humains partagent donc un vocable commun.

Tout ce numéro met d'abord en évidence que plusieurs processus d'énonciation et d'étiquetage rendent visibles des figures d'une résistance

à l'ordre social. L'article de Céline Hervet montre finalement combien ces figures sont aussi bien des repoussoirs pour un ordre social en construction que des héros pour ceux qui s'en désolidarisent. Avant les loups de Jack London, les clochards célestes de Jack Kerouac ou le Vernon Subutex de Virginie Despentes, celui qui, chez Jules Vallès, « n'a pas pied dans la vie, n'a pas une profession, un état, un métier, qui ne peut pas se dire quelque chose » est celui qui endure la modernisation capitaliste et politique, qui est blessé par elle mais qui incarne aussi la possibilité de lui résister et d'explorer une autre voie (Vallès, 1975, p. 138). Cette alliance entre blessures de l'exclusion et endurance face à la répression constitue un sillon littéraire durable pour mettre en lumière une autre façon d'habiter la modernité, d'occuper son versant sombre, celui du désenchantement.

À la recherche des modes de résistance déployés par les irrécupérables, hormis l'article de Céline Hervet, ce numéro ne donne guère à rencontrer ceux que l'on pourrait appeler des *réfractaires par vocation*, qui s'opposent au monde social par « auto-ségrégation » et mènent des « carrières déviantes » (Becker, 1985, p. 120, 126), au point parfois de revendiquer une certaine forme d'irrécupérabilité au monde : ainsi des ermites du premier monachisme chrétien qui, au IV<sup>e</sup> siècle, sont partis délibérément au désert (Lacarrière, 1961 ; Davy, 1983), des réfractaires de Vallès qui, sous le second Empire, « se sont volontairement mis en marge de la société nouvelle, opposant un refus tranquille à toute insertion professionnelle, aux lois de l'économie et aux contraintes du social » (Saminadayar-Perrin, 2013, p. 194), des *hobos* et des *tramps* qui ont sillonné les États-Unis en train depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au gré de travaux saisonniers précaires et qui ont connu leur apogée au moment de la Grande Dépression (Anderson, 1993), ou plus récemment encore des punks qui ont inventé une contre-culture centrée sur l'autonomie et l'indépendance et qui affichent une « panoplie » vestimentaire valant comme « look de rupture » (Hein, 2012 ; Hebdige, 2008 ; Liotard, 2013, 2016).

Ce numéro donne en revanche davantage à suivre ceux que l'on pourrait appeler des *réfractaires par dérive*, qui glissent presque passivement hors de l'espace public et du monde social, sans jamais former en contrepoint d'« espace public oppositionnel » (Negt, 2007) ou de communauté de transgression. On pourra par exemple lire les témoignages de plusieurs personnes ayant été amenées par leur travail à rencontrer des personnes affectées par ce que la psychiatrie qualifie depuis les années 1970 de *syndrome de Diogène*. La dérive hors du monde de ces réfractaires désaffiliés, qui s'apparente à d'autres figures comme celle des jeunes *hikikomori* japonais vivant reclus dans leur chambre (Hamasaki *et al.*, 2017), donne chaque fois à voir

les formes extrêmes d'une double incurie : une incurie du corps et une incurie de l'habitat, la négligence de soi n'étant en effet pas séparable ici de la négligence du chez-soi, notamment en raison d'une tendance à l'accumulation compulsive d'objets sans usage (syllogomanie). L'intérêt de ces récits est ainsi de montrer comment peuvent s'imbriquer certaines formes humaines et non humaines d'irrécupérabilité. Égrenant de longues listes d'objets entassés, de déchets accumulés, d'animaux collectionnés, de sensations physiques dégoûtantes, ces témoignages exhibent la réalité concrète de ces existences menées par des individus dont le refus du monde et de l'autre semble inscrit dans des corps si négligés et dans des logements tellement impraticables aux étrangers qu'ils paraissent parvenus ensemble aux limites du vivable. Chaque texte vient en effet souligner combien ces personnes tracent une frontière matérielle et sociale presque infranchissable, élaborant des stratégies d'isolement qui démentent l'image d'une dérive purement passive, mais qui rendent en revanche douloureuse la coexistence avec les autres et improbable la possibilité d'un retour au monde (les nuisances et les souffrances éprouvées par un voisinage et un entourage démunis ou menaçants ne faisant souvent que renforcer leur isolement, dont témoigne la difficulté avec laquelle les témoins racontent être parvenus à établir un lien avec eux puis à le maintenir durablement).

Aux limites du monde vivable : les textes de ce numéro montrent tous que, pour certaines personnes comme pour certains matériaux, *il n'y a peut-être pas de place, mais il n'y a pas non plus d'ailleurs*. « Il n'y a pas d'ailleurs », cette formule qui hante l'entretien avec Delphine Corteel et Sophie Houdart pourrait au fond exprimer le spectre qui plane sur la production des irrécupérables comme sur leur résistance : la finitude du monde. La continuité du temps fait que rien ne peut échapper à la mémoire, soit en étant irréversiblement condamné à l'oubli, soit en se soustrayant définitivement au souvenir ; la sphéricité de la Terre est telle que tous les éléments qui composent l'environnement humain sont déterminés, presque sans exception, à circuler dans la biosphère sans pouvoir s'en échapper. Soumis à ce double horizon des événements, les irrécupérables, ces damnés de la terre, incarnent un effet et une limite d'une dynamique capitaliste dans laquelle tous les êtres, humains et non-humains, peinent à cohabiter dans un monde fini.

## Bibliographie

- AGAMBEN Giorgio, 1997, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Le Seuil.
- AMIN Samir, 1973, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Éditions de Minuit.
- ANDERSON Nels, 1993, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.
- AUBRAC Raymond, 1996, *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob.
- BALIBAR Étienne, 2010a, *Violence et civilité*, Paris, Galilée.
- 2010b, *La proposition de l'égaliberté*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2016, *Des Universels. Essais et conférences*, Paris, Galilée.
- BARLES Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains. France : 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon.
- BATAILLE Georges, 1967, *La part maudite*, Paris, Éditions de Minuit.
- BECKER Howard, 1985, *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- BENJAMIN Walter, 2000, « Sur le concept d'histoire », *Œuvres*, t. 3, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BONNET Charles, 1764, *Contemplation de la Nature*, Amsterdam, Marc-Michel Rey.
- BULLARD Robert, 1994, « The legacy of American apartheid and environmental racism », *Journal of Civil Rights and Economic Development*, vol. 9, n° 2, p. 445-474.
- CAHEN Fabrice, 2011, « De l'« efficacité » des politiques publiques : la lutte contre l'avortement « criminel » en France, 1890-1950 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 58, n° 3, p. 90-117.
- CARBONEL Frédéric, 2005, « L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 », *Histoire & mesure*, vol. 20, n° 1, p. 97-136.
- CAROL Anne, 1995, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil.
- CASTEL Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-27.
- 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard.
- 2007, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Le Seuil-La République des Idées.
- CELAN Paul, 1998, *Choix de poèmes*, Paris, Gallimard.
- CHARBONNIER Pierre, GARCIER Romain J. et RIVIÈRE Camille éd., 2017, numéro thématique « Revenir à la terre ? », *Tracés*, n° 33.
- COLLECTIF L'ESCAPADE, 2016, *Milot l'incorrigible. Parcours carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque*, Toulouse, Niet! éditions.
- CORTEEL Delphine, 2019, *Débrouilles péricapitalistes. Récupération, autonomie et politique de joie de vivre*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, IEP de Paris.
- CORTEEL Delphine et LE LAY Stéphane, 2011, *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès.
- COSTE Florent, MINARD Adrien et ROBERT Aurélien éd., 2011, numéro thématique « Contagions », *Tracés*, n° 21.
- DAVY Marie-Madeleine, 1983, *Le Désert intérieur*, Paris, Albin Michel.
- DECLERCK Patrick, 2001, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, 1972, *Capitalisme et schizophrénie*, t. 1, *L'Anti-Œdipe*, Paris, Éditions de Minuit.



- 1980, *Capitalisme et schizophrénie*, t. 2, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit.
- DELIGNY Fernand, 2007, *Ceuvres*, Paris, L'Arachnéen.
- DONZELOT Jacques, 1984, *L'invention du social*, Paris, Fayard.
- DOUGLAS Mary, 2001, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- EMMANUEL Arghiri, 1972, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspéro.
- FLORIN Bénédicte, 2015, « Les chiffonniers de la ville ou businessmen des ordures? », *Ethnologie française*, vol. 153, n° 3, p. 487-498.
- FOSTER John Bellamy, 2011, *Marx écologiste*, Paris, Éditions Amsterdam.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- 2003, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France (1973-1974)*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- 2013, *La société punitive. Cours au Collège de France (1972-1973)*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- 2015, « La vie des hommes infâmes », *Ceuvres*, t. 2, Paris, Gallimard, p. 1305-1323.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- HAMASAKI Yukiko, TAJAN Nicolas et PIONNÉ-DAX Nancy, 2017, « Rapport de recherches sur le hikikomori. Synthèse des résultats publiés en septembre 2016 par le bureau du cabinet du Japon », *L'information psychiatrique*, vol. 93, n° 4, p. 289-296.
- HARSHEY Sohnee et SHARMA Pratibha, 2016, « Making waste matter : reimagining urban renewal and advocating for women waste-pickers' right to a dignified livelihood », *Land, Labour and Livelihoods*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 263-283.
- HARVEY David, 2010, *Le nouvel impérialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- HAUSSONVILLE Gabriel, 1874, « Rapport présenté au nom de la commission d'enquête parlementaire sur le régime des établissements pénitentiaires par M. le vicomte d'Haussonville, membre de l'Assemblée nationale », Enquête parlementaire sur le régime des établissements pénitentiaires, Versailles, Cerf et ls, vol. 5, t. 5.
- HEBDIGE Dick, 2008, *Le sens du style*, Paris, Zones.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1975, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Vrin.
- HEIN Fabien, 2012, *Do it yourself! Autodétermination et culture punk*, Paris, Le passager clandestin.
- HORNBORG Alf, 2014, « Ecological economics, Marxism and technological progress : some explorations of the conceptual foundations of theories of ecologically unequal exchange », *Ecological Economics*, n° 105, p. 11-18.
- JARRIGE François et LE ROUX Thomas, 2017, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Le Seuil.
- JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 1, p. 59-66.
- KALIFA Dominique, 2013, *Les bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Le Seuil.
- KYBURZ Olivier, 1997, « La fabrication de la foulanté », *Journal des africanistes*, vol. 67, n° 2, p. 101-126.
- LACARRIÈRE Jacques, 1961, *Les hommes ivres de Dieu*, Paris, Le Seuil.
- LEGRAND Stéphane, 2007, *Les normes chez Foucault*, Paris, Presses universitaires de France.
- LE MARCIS Frédéric, 2015, « "Traiter les corps comme des fagots". Production sociale de l'indifférence en contexte Ebola (Guinée) » [en ligne], *Anthropologie & santé*, novembre, [URL : <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/1907>], consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

- LIOTARD Philippe, 2013, « Body modifications from punks to body hackers : piercings and tattoos in postmodern societies », *Contemporary Jewelry in Perspective*, D. Skinner éd., New York, Lark Jewelry & Beading, p. 209-214.
- 2016, « Le corps punk, de la transgression à l'innovation (1976-2016) », *Volume*, vol. 13/1, n° 2, p. 123-139.
- LUXEMBURG Rosa, 1967, *L'accumulation du capital*, Paris, Maspéro.
- LYOTARD Jean-François, 1974, *Économie libidinale*, Paris, Éditions de Minuit.
- MALM Andreas, 2017, *L'anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La Fabrique.
- MANNONI Octave, 1969, *Clefs pour l'Imaginaire ou l'Autre scène*, Paris, Le Seuil.
- MARX Karl, 1993, *Le capital*, Paris, Presses universitaires de France.
- MONSAINGEON Baptiste, 2017, *Homo detritus. Critique de la société du déchet*, Paris, Le Seuil.
- MOORE Jason, 2000, « Environmental crises and the metabolic rift in world-historical perspective », *Organization & Environment*, vol. 13, n° 2, p. 123-158.
- MOSÈS Stéphane, 2006, *L'Âge de l'Histoire. Rosenzweig, Benjamin, Scholem*, Paris, Gallimard.
- NEGOT Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
- OGLIVIE Bertrand, 2012, *L'homme jetable. Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Paris, Éditions Amsterdam.
- PERROT Michelle, 1977, « Premières mesures des faits sociaux : les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830) », *Pour une histoire de la statistique*, t. 1, *Contributions*, Paris, Insee, p. 125-138.
- PETTIT Jacques-Guy, 1990, *Ces peines obscures*, Paris, Fayard.
- PIRON Sylvain, 2018, *L'occupation du monde*, Bruxelles, Zones sensibles.
- ROSENTHAL Paul-André, 2003, *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob.
- SAMINADAYAR-PERRIN Corinne, 2013, *Jules Vallès*, Paris, Gallimard.
- SCHUMPETER Joseph, 1951, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- SÉMELIN Jacques, 2005, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil.
- SIBERTIN-BLANC Guillaume, 2009, « Deleuze et les minorités : quelle politique? », *Cités*, vol. 40, n° 4, p. 39-57.
- 2011, « Les indiens d'Europe (notes structurales et schizo-analytiques pour la stratégie minoritaire) », *Lignes*, n° 35, p. 180-203.
- TODESCHINI Giacomo, 2015, *Au pays des sans-noms. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen Âge à l'époque moderne*, Paris, Verdier.
- TSING Anna, 2017, *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond-La Découverte.
- UNITED CHURCH OF CHRIST COMMISSION FOR RACIAL JUSTICE, 1987, *Toxic Waste and Race in the United States. A National Report on the Racial and Socio-Economic Characteristics of Communities with Hazardous Waste Sites*, New York, United Church of Christ Commission for Racial Justice.
- VALLÈS Jules, 1975, *Œuvres*, t. 1, Paris, Gallimard.
- VAN BEEK Wouter, 1992, « The dirty smith : smell as a social frontier among the Kapsiki/Higi of North Cameroon and North-Eastern Nigeria », *Africa. Journal of the International African Institute*, vol. 62, n° 1, p. 38-58.
- VOLDMAN Danièle, 1998, *Le déminage de la France après 1945*, Paris, Odile Jacob.